

ARTICLE

AUGUST & DEBOUZY CONSEILLE ORANGE DANS LE CADRE DE LA CESSIION DU CONTRÔLE DE SKYROCK PAR AXA PRIVATE EQUITY

Private Equity Corporate - M&A Immobilier et Construction Droit du travail et de la protection sociale | 09/12/11 | Julien Aucomte Gilles August Virginie Devos

AXA Private Equity cède 53 % de la station radio au Crédit Agricole, associé à Pierre Bellanger. Parallèlement, Orange et le FSI entrent au capital du pôle Web de Skyrock comme actionnaires minoritaires.

AXA Private Equity cède aux acteurs qui pourront aider au mieux la société et ses salariés, le contrôle dans leurs projets de développement à venir. AXA Private Equity conserve 16 % du capital de la société et garde un siège au conseil d'administration où Eugène-Henri Moré, consultant spécialisé dans la diversité et les problématiques sociales des banlieues, représentera la société.

Pour Orange, cette entrée dans le capital du pôle web s'accompagne de la signature d'accords commerciaux avec le Groupe Skyrock.

Conseils dans cette opération :

August & Debouzy conseille Orange avec Gilles August (associé), Julien Aucomte et Julien Włodarczyk (pour les aspects corporate), Virginie Devos (associé), Marie-Maud Vinot et Chloé Alligier (pour les aspects de droit social), Véronique Dahan, Chloé Minet & Howard Tempier (pour les aspects droit commercial /IP).

